

••• très profitable de prendre contact avec des femmes qui vivent dans les régions touchées par le Tsunami. Cornélie Quist, du réseau néerlandais Vinvis, a travaillé avec l'industrie de la pêche au Sri Lanka, où elle séjourne en ce moment pour organiser l'aide de Vinvis, et elle discutera avec les populations locales de la meilleure manière d'employer notre aide. Tout ceci grâce à AKTEA, qui rassemble des femmes impliquées dans la pêche dans de nombreux pays.

Nous avons également poursuivi nos échanges avec Mná Na Mara, l'organisation des femmes de pêcheurs de la République d'Irlande. Nous prenons régulièrement part à des rencontres à Dublin, et avons organisé une réunion commune à Kilkeel.

Durant l'hiver 2004-2005, la BBC a réalisé un reportage dans le port de Kilkeel et suivi les pêcheurs en mer. Pendant cette période, nous avons déploré la perte d'un bateau, qui a provoqué la mort d'un membre d'équipage. Le reportage témoigne également du déclin de notre industrie de la pêche du fait des quotas et de l'augmentation du prix du pétrole. Le film de la BBC sera diffusé en trois épisodes de 45 minutes chacun. La série s'intitule "Marée montante" et devrait être disponible en DVD. Nous croyons que cela contribuera à rendre les gens plus conscients des dangers qu'affrontent nos pêcheurs pour rapporter la moisson de la mer♦

Trish Slater

Contact : trishslater@utvinternet.com

Les Irlandaises se mobilisent

Issue des groupes informels de soutien aux pêcheurs et à leurs familles qui se sont succédés depuis les années 60, Mná Na Mara s'est constituée en organisation nationale irlandaise en 2002 pour proposer son projet de "Plan National en faveur des femmes" au gouvernement Irlandais. En 2003, Mná Na Mara devient une Fédération nationale, et précise ses objectifs :

- Chercher un meilleur développement des communautés côtières dépendantes d'activités liées à la mer.
- Faire pression sur les pouvoirs publics pour améliorer les infrastructures du littoral.
- Améliorer l'offre de formation et d'éducation pour les membres de Mná Na Mara et pour les communautés littorales.
- Faire participer Mná Na Mara aux réunions avec les pouvoirs publics irlandais et les comités de l'Union européenne.
- Promouvoir une culture de la sécurité maritime.
- Conserver l'héritage et les traditions des communautés du littoral♦

Contact: mnamamara@eircom.net

Irlande et Royaume-Uni — Rapprochement

Grâce à une petite aide extérieure, un réseau transfrontière des femmes de la pêche s'est créé.

Les femmes jouent depuis longtemps un rôle actif et vital dans les communautés de pêche du Royaume-Uni et de République d'Irlande. Mais jusqu'à récemment, la dispersion géographique des îles britanniques et de l'Irlande voisine, ainsi que la diversité des intérêts de pêche empêchaient la communication de sortir des frontières de chaque communauté.

C'est une influence extérieure, celle du programme européen FEMMES, qui a précipité la première rencontre d'un petit groupe de femmes issues de divers secteurs et diverses régions pour discuter d'une organisation commune. Cette rencontre fut un succès, et le réseau Femmes de la pêche du Royaume-Uni et de République d'Irlande fonctionnent depuis décembre 2003.

A l'origine, le réseau ne comptait que dix membres. Dix-huit mois plus tard, il en compte plus de trente, dont certains représentent eux-mêmes une organisation (comme SOS pêche des îles Shetland, le Groupe de soutien des femmes de pêcheurs de Kilkeel, Mná Na Mara et Moray Makes Waves, des aquacultrices, des journalistes des pêches, des conseillers locaux, des transformateurs, des entrepreneurs, des membres des Missions de la mer, des chercheurs). Le réseau rassemble des femmes à travers tout le Royaume-Uni et l'Irlande, des îles Scilly aux îles Shetland en passant par Newcastle et Castletownbere. Il a le potentiel d'amener des femmes de secteurs très différents à travailler ensemble.

Beaucoup de nos membres ont par ailleurs participé à différentes réunions et conférences, et ont développé des liens avec des femmes d'autres pays européens, de pays en développement, et d'autres pays comptant dans la pêche commerciale.

Au cours des 18 derniers mois, les membres du réseau Femmes de la pêche du Royaume-Uni et de République d'Irlande ont partagé leurs succès et leurs difficultés, s'inspirant et s'épaulant mutuellement. Nous espérons que cet élan se prolongera♦

Jenny Hatchard et Ruth Williams

Contact : womeninfisheries@yahoo.co.uk

AKTEA : née de la mythologie grecque symbolisant le rivage



AKTEA

Les femmes dans la pêche et les cultures marines en Europe

N° 6 Juin 2005

UNE DYNAMIQUE À PROLONGER

LE programme FEMMES se termine fin septembre 2005. Ce numéro d'AKTEA est le dernier. Les activités du programme ont mobilisé de nombreuses femmes à travers l'Europe et ont permis de créer une dynamique d'échanges entre femmes de la pêche et de l'aquaculture. Des liens de solidarité se nouent. De nouveaux réseaux ou de nouvelles organisations de femmes voient le jour. Des visites de terrain sont organisées à travers différents pays européens. Les échanges d'expériences au cours des ateliers de travail donnent des idées de nouvelles activités. On voit même des femmes entrer dans des instances professionnelles où l'accès leur était refusé jusqu'à récemment.

Par ailleurs, les chercheurs ont contribué à promouvoir les intérêts des femmes en communiquant lors de conférences scientifiques. Ils ont établi entre eux des liens solides et construit des projets de collaboration sur des thématiques concernant les femmes. Les deux agendas produits par le programme, l'un traitant des demandes des femmes, et l'autre concernant les besoins en matière de recherche, permettront de prolonger la dynamique



La conchyliculture et l'aquaculture sont à l'honneur de ce numéro.

lancée au cours des deux années et demie écoulées. Pour mener à bien leurs travaux, les chercheurs ont besoin des réponses des femmes au questionnaire qu'ils leur ont adressé voici quelques mois.

La vulgarisation des politiques publiques concernant les secteurs de la pêche et de l'aquaculture est une autre activité menée par le programme. Elle est restée jusque-là méconnue. Plusieurs mémos sont réalisés. Ils seront prochainement mis à disposition sur le site internet du programme FEMMES, dans un premier temps en français, puis dans d'autres langues selon la demande.

Les femmes qui travaillent en conchyliculture ou en élevage de poisson ont toujours accompagné le programme. Elles trouvent toute leur place dans ce numéro d'AKTEA. Les expériences rapportées de différents lieux d'Europe montrent qu'il reste beaucoup à faire en faveur de leur reconnaissance et de leur accès aux instances de décisions. Les femmes d'Irlande et du Royaume-Uni sont aussi à l'honneur dans ce dernier numéro : il fallait les féliciter pour le travail qu'elles ont réalisé et le faire connaître♦

Katia Frangoudes

Membres du Réseau FEMMES
France : CEDEM-Univ. de Bretagne Occidentale - Association Femmes entre terre et mer, Bretagne Sud - **Espagne** : Univ. de La Laguna - Iles Canaries - Cofradia de Pescadores de Cambados, Galice - **Portugal** : Univ. de Madeira - Madère - Mutua dos Pescadores, Lisbonne - **Finlande** : Osterbottens Fiskarforbund r.f., Vasa - **Royaume-Uni et Irlande** : non organisées - Pays-Bas : VinVis.

Identification du projet
 Financements : Contrat n°O5TN-2002-01560 - CCE-DG Pêche - 5ème PCRD. Programme "Qualité de la vie et gestion des ressources du vivant"
 Coordination du projet : Katia Frangoudes UBO-CEDEM, France.

Edition
 Centre de droit et d'économie de la mer (CEDEM) - Directrice de la publication : Katia Frangoudes - Coordination-rédaction : Sarah Mongrue. Imprimé par Bureau 2000, Plougastel - ISSN 1763-4202 - Tirage en français : 1 000 exemplaires - Ont participé à ce numéro : Pascal Raux, Nicolas Roncin, Séverine Julien. Contact : reseau@fishwomen.org

Reproduction des articles autorisée sous réserve des mentions obligatoires, auteurs et financements. Cette publication ne reflète pas nécessairement l'opinion de la Commission des Communautés européennes et en aucun cas n'anticipe l'attitude de la Commission dans ce domaine.

Site internet: <http://www.fishwomen.org>



Bassin de Thau Une autre manière de faire

Le détrocage des huîtres.

Quelques femmes mettent en commun leur expérience et leurs idées pour sortir du chacun pour soi qui règne en conchyliculture.

Le bassin de Thau fait vivre 600 exploitations conchylicoles, essentiellement de petites entreprises familiales où les conjoints travaillent ensemble. On recense 70 femmes qui ont une entreprise à leur nom, généralement des « filles de », qui ont appris le métier avec leur père et hérité de l'exploitation. A côté de ces exploitantes établies, le nombre de conchylicultrices travaillant dans l'ombre de leur mari est inconnu. Une dizaine seulement a pris le statut de conjointe collaboratrice, soit auprès de l'ENIM (couverture sociale pour la marine), soit auprès de la MSA (couverture sociale pour l'agriculture).

Le partage des tâches est parfois strict : l'homme sur l'eau pour le travail physique, la femme à terre pour le nettoyage des coquilles, la vente et l'administration. Mais souvent, la femme va aussi sur l'eau pour les opérations qui exigent d'être à deux. Et l'homme fait aussi sa part de commercialisation. C'est lui qui va chercher le naissain, qui est en contact avec d'autres conchyliculteurs. Et c'est elle qui va à la banque.

Une association locale de conchylicultrices s'est créée en 2003 autour d'un noyau de six femmes : Annie Rouquette, conjointe collaboratrice, est du nombre. « J'ai travaillé dans l'ombre pendant 25 ans, et cela ne me préoccupait pas. En 1999, quand il y a eu la salmonelle sur l'étang et qu'on n'a pas pu vendre nos coquillages pendant six semaines, on a été quelques-unes à faire partie d'une commission environnement, le problème de la qualité de l'eau nous inquiétait. Nous avons discuté de nos problèmes communs. Certains hommes nous ont dit de venir aux réunions. On

s'est informé, on voulait tout comprendre ! On passait à la fois pour des révolutionnaires et pour des naïves. »

Leur programme tenait en trois points : environnement, communication, statut des femmes. L'association n'a recueilli depuis qu'une vingtaine d'inscriptions, et ne parvient pas à mobiliser vraiment les femmes. D'un côté, celles qui travaillent depuis longtemps en conchyliculture ne veulent pas bouleverser l'équilibre familial. Elles considèrent ne pas avoir leur mot à dire. Et si par hasard elles recueillent une information intéressant la production, par exemple, elles ont bien peu de chances d'amener leur époux à l'examiner. De l'autre côté, dans les exploitations tenues par des plus jeunes, les femmes travaillent souvent dans un autre secteur, quitte à ce qu'un employé vienne épauler l'exploitant. Cela permet de sécuriser le revenu d'ensemble de la famille. Les mentalités changent, et travailler en couple ne va plus de soi. Au final, le nombre de femmes susceptibles d'oser se lancer dans la bataille de la reconnaissance professionnelle est limité.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Le statut de conjointe collaboratrice apporte certes une couverture sociale et ouvre aux femmes des droits à la retraite, mais il est surtout le point de départ de la reconnaissance professionnelle. Comme le dit Annie Castaldo, exploitante à son compte, « les femmes subissent les choix opérés par d'autres. Même les femmes exploitantes, qui ne viennent pas davantage aux réunions des instances professionnelles alors qu'elles le pourraient. C'est toujours un homme qui ●●●

●●● attribuer un siège dans deux Comités consultatifs régionaux : celui de la mer du Nord et celui (non géographisé) des espèces pélagiques, où toutes ces questions peuvent être discutées avec les décideurs.

Un comité exécutif comprenant deux représentants de chaque pays est en cours de constitution pour développer le tout jeune réseau. Toute femme ressortissante d'un Etat riverain et soucieuse de soutenir sa communauté de pêche, d'améliorer les conditions de travail et de vie, de développer de nouvelles opportunités de formation et de travail, peut devenir membre. Des liens seront également construits avec les autres réseaux de femmes.

Pour parler au nom des communautés de la mer du Nord, le réseau entend d'abord réaliser une enquête socio-économique auprès de chaque communauté de pêche. L'importance socio-économique de l'industrie dans les communautés de pêche est souvent sous-estimée, et négligée dans les décisions de gestion des ressources. Cette enquête s'attachera aussi à repérer les possibilités de formation et les perspectives de carrière proposées aux jeunes, afin de favoriser le maintien ou le retour des jeunes dans les communautés de pêche.

Irlande du Nord

Femmes de solidarité

Les femmes de pêcheurs revendiquent pour leurs maris, pour les personnes touchées par un accident de mer, pour les victimes de catastrophes naturelles.

Au cours du premier semestre 2005, le groupe de soutien des femmes de pêcheurs a tenu ses réunions mensuelles à Kilkeel. Des orateurs très divers sont intervenus. L'un d'entre eux rapporte régulièrement de Roumanie des objets en verre et des gants de cuir qu'il vend au bénéfice des Roumains. Cette excellente idée nous a donné l'occasion d'acquiescer de très beaux articles d'artisanat tout en aidant des gens moins chanceux que nous.

En novembre 2004, nous avons organisé notre week-end annuel d'excursion. Quarante d'entre nous se sont rendues à Londres : tourisme, shopping et sorties et, en point d'orgue, visite de la Mansion House, la résidence officielle du maire de Londres. Le maire lui-même, Michael Savory, membre du conseil de la Mission des pêcheurs, a organisé la visite. Nous attendons avec impatience notre prochaine excursion, qui devrait nous envoyer à Prague en novembre 2005.

Un autre événement clé de ces derniers mois fut la participation à l'atelier de travail du programme de recherches FEMMES et à la conférence internationale AKTEA de novembre 2004 à Saint-Jacques-de-

En tant que coordinatrice du réseau, j'ai assisté à la première réunion officielle du Comité consultatif régional de la mer du Nord à Boulogne en février 2005. Annemiek Bais, membre du réseau néerlandais VinVis, y assistait également en tant qu'observatrice. Elle a prononcé en session d'ouverture un discours passionné, dans lequel elle appelait le comité exécutif du Comité consultatif et la Commission européenne à se rappeler que les décisions qu'ils prennent affectent les vies et les conditions de vie des gens. Son discours a reçu une salve d'applaudissements méritée.

La Commission doit rechercher les conseils du Comité. Il nous faut donc veiller à ce que ces Comités consultatifs régionaux deviennent un instrument utile et dispensent des conseils judicieux.

Je serais heureuse de rajouter de nouveaux noms à notre mailing liste, de recueillir des demandes d'adhésion à notre réseau, ou de pouvoir le lier à d'autres réseaux de femmes. Nous pouvons tant apprendre les uns des autres ♦

Nicki Holmyard

Contact : nicki.holmyard@virgin.net



En visite à la mairie de Londres.

Compostelle. Lou Henning et Trish Slater représentaient l'Irlande du Nord, et ont jugé l'événement stimulant. Elles espèrent construire un groupe de femmes dans la pêche en Irlande du Nord. Elles ont beaucoup apprécié échanger avec des femmes de différents pays européens, puis avec des femmes du monde entier. Cela a permis de mieux aider les victimes du Tsunami : l'industrie de la pêche de Kilkeel a réuni à cette fin 25 000 livres sterling, et il s'est avéré ●●●

Poitou-Charente

La région en renfort

Le Conseil régional lance une étude pour mieux répondre aux besoins des femmes de la pêche et de la conchyliculture.

La région de Poitou-Charentes s'était engagée à promouvoir le rôle et la place des femmes du milieu maritime. En réponse à la demande des associations de femmes (Association professionnelle des conchylicultrices du bassin de Marennes-Oléron, 2FM), elle a décidé de mettre en oeuvre, avec les instances professionnelles régionales de la pêche et de la conchyliculture, une étude visant à mieux connaître leurs difficultés et à trouver les moyens de les résoudre. Cette mission a d'ores et déjà permis de faire émerger plusieurs types de problèmes, grâce à un questionnaire adressé aux femmes des 1 500 entreprises du département et diverses réunions et entretiens.

Tout d'abord, en matière d'inégalité professionnelle. Les dernières statistiques permettent en effet de constater qu'au niveau de la région, si le nombre des femmes chefs d'entreprise conchylicole est en hausse (125 au total) et si celui des conjointes collaboratrices atteint aujourd'hui 136 (pêche et conchyliculture confondues), beaucoup de femmes restent sans statut pour diverses raisons : viabilité de l'entreprise, traditions culturelles, manque d'information... Les femmes sont aussi peu représentées, avec leurs problématiques spécifiques, dans les instances professionnelles. Un travail d'accompagnement reste à mener avec elles vers une plus grande autonomie individuelle et un meilleur équilibre des sexes et de leurs problématiques propres dans les instances professionnelles.

En ce qui concerne l'emploi, un certain nombre de femmes de pêcheurs occupe aujourd'hui un travail à l'extérieur, parfois précaire ou saisonnier. En conchyliculture, on compte aussi un grand nombre de salariées, parfois en contrat à durée indéterminée (conjointes d'exploitants ou non) mais surtout saisonnières : le nombre des contrats à durée déterminée, constitué à plus de 80 % de femmes, varie en effet de 455 à 2 909 en fin d'année. Un petit pourcentage de ces femmes travaille 6 à 7 mois par an (septembre-mars) mais la plupart ne sont engagées que quinze jours en fin d'année. Toutefois, la demande en saison longue pour les femmes est en augmentation, aussi bien pour le travail manuel (parcs, marais, cabane) qu'administratif. Un certain nombre d'actions (acquisition d'une double compétence, création/renforcement de groupements d'employeurs, aide au logement, gardes d'enfant...) sont à

mener avec différents partenaires pour favoriser les conditions et la durée de l'emploi de ces femmes souvent peu soutenues.

Au niveau familial et social, si un problème criant de toxicomanie s'est fait entendre dans les ports de Charentes-Maritimes, les femmes aspirent aussi à une meilleure conciliation de la vie familiale et professionnelle, en particulier dans les familles pratiquant la pêche ou la vente directe. Des pistes de réflexion ont déjà été lancées avec des partenaires extérieurs, prêts eux aussi à favoriser le bien-être des familles du milieu maritime.

Les femmes ont en outre émis le souhait de se former pour développer leur entreprise. Leurs demandes vont de l'informatique à la communication, en passant par la comptabilité-gestion, les langues étrangères, la commercialisation, l'exportation, la diversification touristique ou de la production. Tout un programme à mettre en oeuvre avec elles, débutant dès maintenant par une formation à l'informatique.

L'étude régionale visait également à améliorer le fonctionnement du dispositif de suivi psychologique en cas d'événement de mer ou la sécurité en mer et celle des entreprises. Une démarche très bien accueillie, notamment par les responsables départementaux de la Cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) et les assistants sociaux du service social des pêches. Elle devrait notamment aboutir à la mise en place de conférences de sensibilisation à partir de l'automne prochain ♦

*Responsable de l'étude, Catherine Goulletquer
Contact : catgoullet@wanadoo.fr*

Mer du Nord

La voix du littoral

Un réseau de femmes s'est créé pour défendre les communautés de pêche en mer du Nord. Il entend agir dans les Comités consultatifs régionaux.

Des femmes de plusieurs Etats riverains de la mer du Nord (Norvège, Pays-Bas, Ecosse, etc.) se sont regroupées en 2005 pour former le réseau Femmes de la mer du Nord. Un de ses rôles est de donner une voix aux communautés littorales des zones dépendant de la pêche, et de veiller à ce que les conséquences socio-économiques des restrictions de pêche et des décisions de gestion soient prises en compte au niveau politique national et européen.

Fait particulièrement important, le réseau s'est vu ♦♦♦

♦♦♦ *représente l'entreprise.* » Annie et une autre femme sont depuis peu élues à la section régionale conchylicole de Méditerranée. L'une est secrétaire, l'autre trésorière. Sans doute rendent-elles bien service dans ces fonctions administratives et comptables, mais elles ne sont pas pour autant reconnues par les hommes comme des professionnelles à part entière. « On n'est pas invitées, on ne nous transmet pas toutes les informations, si on n'est pas là à un moment donné les choses nous passent sous le nez », s'énerve encore Annie.

Au départ, l'association est passée par d'autres chemins : communication, information, organisation de manifestations et de promotions de l'huître en partenariat avec des scientifiques, etc. Cela lui a valu d'être invitée par le département à faire partie d'une commission promotion qui s'est créée avec l'organisation des producteurs et la section régionale conchylicole. Mais aujourd'hui, elle s'attaque au problème de l'entrée dans

Marennes-Oléron

La bataille des élections

L'association des femmes ostréicultrices du bassin tente d'obtenir que les deux conjoints puissent se présenter aux élections professionnelles.

En France, les exploitations conchylicoles sont des concessions du domaine public maritime attribuées à des particuliers. Le bassin de Marennes-Oléron en compte environ mille, mais toutes ne sont pas en activité. La reprise des exploitations est devenue un vrai problème. Peu de jeunes sont attirés par ce métier physiquement dur, de moins en moins rémunérateur, et où le coût d'installation est élevé. D'ici à cinq ans, le bassin aura sans doute perdu un tiers de ses exploitations.

Pour l'essentiel, il s'agit de petites entreprises familiales, où l'on travaille en couple. Très peu de femmes travaillent à l'extérieur, sauf parmi les couples les plus jeunes. Le nombre de femmes chefs d'exploitation est très faible. Elles sont plus nombreuses à être codétenrices de la concession avec leur mari. D'autres sont salariées de l'entreprise, et 74 ont pris le statut de conjointe collaboratrice. D'autres enfin n'ont aucun statut.

Pourtant, l'ostréiculture est pour les femmes un travail à plein temps. Toutes sont en charge du travail administratif et comptable. Le reste de leurs activités varie selon la taille de l'exploitation. Dans les grosses entreprises, les femmes s'occupent de la gestion et du personnel, mais ne font pas d'emballage. Dans les autres structures, elles trient les huîtres et préparent les paniers. Certaines sont en contact avec la clientèle. Beaucoup

les instances professionnelles. « Cela nous fait peur, confie Annie Rouquette, on va y perdre de l'énergie. Mais il faut porter notre vision des choses dans les instances professionnelles. Et notre manière de discuter. Quand des femmes sont présentes, les réunions sont plus modérées, plus respectueuses, les idées circulent. Nos hommes parlent fort, campent sur leurs positions. Nous, nous n'avons pas de temps à perdre ! »

La route de la reconnaissance professionnelle est longue. Mais elle apporte un bénéfice immédiat : par leurs échanges et leurs rencontres, les femmes se soutiennent mutuellement, se motivent et prennent du recul par rapport à leurs difficultés. Une solidarité d'autant plus précieuse que les hommes de leur côté ont un fonctionnement très individualiste ♦

*Annie Rouquette et Annie Castaldo
Contact : annie.castaldo@wanadoo.fr*

de femmes vont sur les parcs avec leur mari, surtout en été, mais pas toutes. Dans ce cas, l'exploitation emploie un ouvrier supplémentaire.

Pourquoi autant de femmes restent-elles sans aucun statut ? Pour Dominique Riqueiro, codétenrice de l'exploitation avec son époux, c'est une affaire de tradition. « Les femmes pensent d'abord à s'investir dans l'entreprise. Elles disent qu'elles s'occuperont du statut plus tard. Un plus tard qui ne vient jamais. Elles ne prennent pas le temps d'examiner leur situation personnelle. »

La question du statut professionnel des femmes ostréicultrices est au centre de l'activité de l'Association professionnelle des conchylicultrices du bassin de Marennes-Oléron depuis sa création en 1983. Le nombre d'adhérentes a beaucoup varié depuis 20 ans, allant de 50 à... 2 ! « Les femmes disent qu'elles n'ont pas le temps », déplore Dominique, qui en est la présidente. « En réalité, elles viennent quand elles ont des informations à recueillir, quand on met on place un stage de formation. Ensuite on ne les revoit plus. » Ce désintérêt traduit aussi une réticence générale à s'engager dans l'action collective, perçue comme une perte de temps. Ce qui domine, c'est le court terme. Et puis, il faut que le mari suive, accepte que son épouse dégage quelques demi-journées pour l'association. Généralement, ♦♦♦

••• Les plus actives dans la vie associative sont les femmes dont le mari s'implique de son côté dans le collectif.

Pour l'heure, le cheval de bataille de l'association est de faire modifier le projet de décret sur les élections dans les sections régionales conchylicoles dans un sens favorable aux conjointes collaboratrices. « *On voudrait que les deux puissent être élus, comme ça se pratique dans le commerce ou l'industrie. La femme peut se présenter aux élections si elle est codétentrice de l'exploitation avec son mari, mais pas si elle conjointe collaboratrice. C'est aberrant.* »

C'est là un pas très important dans la reconnaissance. Etre élue est la seule manière de participer aux réunions où sont prises les décisions. L'association des femmes est reconnue par les instances professionnelles, mais cela ne lui donne que le droit d'être reçue et de présenter des revendications. Le pouvoir de faire avancer ces revendications passe par l'élection ♦

Contact : j.baron-richiero@wanadoo.fr

Norvège

Industrialisation

Avec la modernisation du secteur, le nombre de femmes employées en aquaculture a reculé. Certaines ont su profiter des changements pour grimper dans la hiérarchie.

L'élevage de poissons, essentiellement le saumon et la truite, est une industrie récente en Norvège. Cependant, on y trouve la même division des genres et des positions hiérarchiques entre hommes et femmes que dans le secteur de la pêche. Les hommes travaillent dans la production primaire, tandis que les « *tâches féminines* » sont l'abattage, la transformation, le travail administratif et le nettoyage. Les hommes conservent la propriété des entreprises et les postes de direction et d'encadrement. Quelques femmes ont toutefois pu faire carrière dans l'industrie aquacole.

A l'origine, l'élevage de poissons était une industrie rurale de type traditionnel réunissant plusieurs exploitations familiales. Dans les régions littorales de Norvège, les femmes ont toujours joué un rôle important dans ce type d'entreprises familiales. Elles ont souvent travaillé à temps partiel, et leur rôle restait invisible. Elles ont été « *matelots à terre* », main-d'oeuvre flexible et mobilisable selon

les besoins de l'entreprise familiale.

Aujourd'hui, l'aquaculture norvégienne est devenue une industrie globalisée et capitalisée. Les entreprises sont moins nombreuses, plus grandes et plus « professionnelles ». Cela a ouvert aux femmes de nouvelles possibilités d'emploi, car l'industrie aquacole compte désormais plus de postes administratifs. Traditionnellement, les femmes ont toujours occupé ce type de postes dans les industries dominées par les hommes. Les activités primaires de production dans l'aquaculture restent largement masculines, tout comme la propriété et la direction.

Mais les années 1990 ont connu une baisse générale de la part des femmes employées en pisciculture : 20 % en 1985 contre 13 % en 1999. La réduction a été particulièrement forte pour les femmes travaillant sur les fermes en mer, tandis que la part des femmes travaillant dans les éclosiers et les nurseries est restée stable.

Ce recul a plusieurs explications. La principale est liée aux changements structurels survenus au cours des années 1990. Le secteur est devenu plus efficace et professionnel, et cela a entraîné un recul du nombre d'emplois. Or les premiers emplois supprimés sont les temps partiels et les saisonniers, essentiellement féminins.

L'amélioration du marché du travail dans les régions côtières est la deuxième explication. Le chômage a reculé et le secteur public a continué de se développer. Ceci a offert aux femmes de nouvelles opportunités d'emploi, en particulier dans les services sociaux et d'aide aux personnes. Les conditions de travail y sont meilleures et les revenus plus stables que dans l'industrie aquacole.

Les femmes employées dans l'industrie aquacole norvégienne sont le plus souvent bien acceptées par leurs collègues masculins, et considérées comme des femmes plus solides et différentes des autres, parce qu'elles ont fait le choix d'un travail difficile. Beaucoup de ces femmes désirent développer leur carrière à l'intérieur de l'industrie.

Cependant, certaines femmes se voient exposées à la méfiance, aux conflits et parfois à l'exclusion de l'industrie du fait de leur genre. La domination masculine dans l'industrie est vue comme un problème à la fois par les femmes et par les dirigeants (masculins) du secteur ♦

Liv Toril Pettersen et Gry Agnete Alsos
Contact : Liv.Toril.Pettersen@nforsk.no

Galice

La conquête de l'égalité

Pour ce qui est du travail et du statut, les hommes et les femmes sont à égalité dans la mytiliculture galicienne. Mais les femmes sont encore tenues à l'écart des instances de décision.

Le secteur mytilicole galicien, fort de ses quelque 3 330 radeaux, ou *bateas*, génère environ 11 500 emplois directs. La moitié des unités de production consistant en entreprises familiales, on peut estimer que 45 % de ces emplois sont occupés par des femmes. L'élevage des moules représente aussi 7 000 emplois indirects dans le secteur de la transformation, où la main-d'œuvre féminine domine. Le revenu des entreprises mytilicoles oscille entre 90 et 180 000 euros par an. C'est un secteur stratégique pour le développement économique de la Galice.

Tout a commencé en 1946 quand un entrepreneur de Galice parvint à mettre au point le premier radeau : un flotteur, un pilier avec des cordes en jonc munies de baguettes pour fixer les moules, soit au total 125 m² de palée utile. L'invention a gagné toute la Galice.

Les radeaux actuels reposent sur quatre ou six flotteurs recouverts de polyester. La plate-forme est faite de poutres en eucalyptus et de transversaux où sont suspendues les cordes, désormais synthétiques et immergées, pourvues de baguettes en plastique pour répartir les moules. Selon la loi pêche adoptée par le gouvernement de Galice, les radeaux ne peuvent pas dépasser 500 m² utiles et compter plus de 500 cordes de 12 mètres.

Le cycle d'élevage des moules dure environ deux ans, depuis la collecte dans les roches, quand les moules ont à peine la taille d'une lentille, jusqu'à la commercialisation, quand elles mesurent une dizaine de centimètres.

La commercialisation se fait de trois façons : les moules fraîches représentent 35 % du total des ventes en volume, la conserve 41 % et le surgelé 24 %. Les points de distribution principaux sont l'Espagne et l'Europe. Tout au long de ce processus d'élevage, seul le riche phytoplancton des *rias* est utilisé, sans aucun autre apport de nourriture ou de produits sanitaires.

La femme a joué et continue de jouer un rôle important dans cette histoire. Au tout début, quand il n'y avait aucune mécanisation, la main-d'œuvre était essentiellement féminine, en dehors du travail physique d'assemblage fait par les hommes. Aujourd'hui, les femmes continuent de travailler sur les exploita-



Les radeaux, une technique originale pour la culture des moules.

tions essentiellement familiales. Elles sont désormais affiliées à titre personnel au régime spécial de la mer dans la catégorie pêche et aquaculture.

En termes d'heures de travail sur les radeaux, les femmes sont à égalité avec leur époux : une fois sorties du port, elles ne rentrent pas avant que le travail soit achevé. Si le radeau est à faible distance du quai, et si c'est la saison de dédoubler les moules, de les sélectionner et de les mettre en poches pour les replacer, elles regagnent la maison à l'heure du déjeuner, puis reviennent travailler. Si le radeau est loin de terre, elles font la journée continue et déjeunent à bord.

Hommes et femmes sont aussi égaux en ce qui concerne les tâches réalisées sur l'exploitation. Mais une fois à terre, ce sont les femmes qui s'occupent de la maison et des enfants. Quant à la présence des femmes dans les organes de décision des associations professionnelles, elle reste très faible. Elles assistent peu aux réunions, et tendent à déléguer à leurs maris, fils ou frères la tâche de représentation dans les instances de décision, même lorsqu'elles sont propriétaires ou copropriétaires de l'exploitation. C'est un chemin qui reste à parcourir. Les femmes doivent être présentes dans les institutions où sont prises les décisions concernant leur travail, les prix, la commercialisation et les lois qui affectent la mytiliculture ♦

Francesca Paquiaban
Contact : paquisu2004@yahoo.es